

## Procédure d'accès JurisClasseur Lexis 360

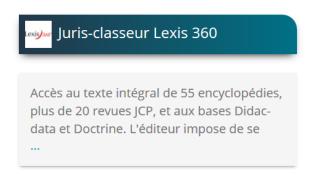
màj 21/05/2019

Les conditions d'accès à Lexis 360 ont de nouveau changé. Il existe désormais plusieurs façons de s'authentifier.

### Les utilisateurs peuvent :

- -> continuer comme jusqu'alors en se créant un profil et en saisissant un login et un mot de passe (auparavant seul le login était nécessaire).
- -> ou bien se connecter via la liste des universités habilitées (accès Shibboleth impliquant d'être recensés dans notre annuaire LDAP).

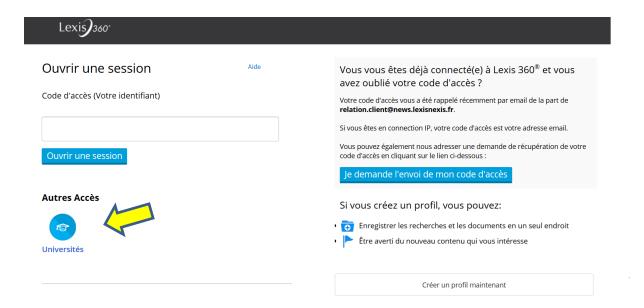
### 1) Trouver le lien vers Lexis 360 dans la liste des BDD



## 2) Cliquer sur Se connecter



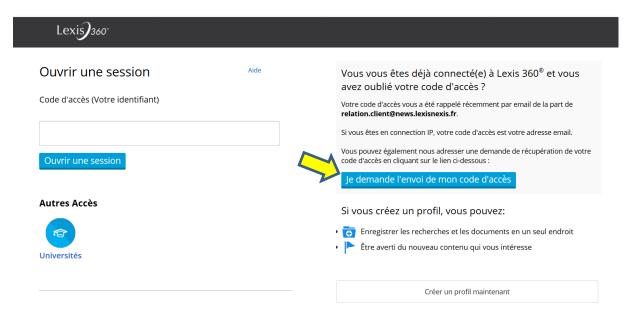
# 3) Accès Shibboleth pour les usagers figurant dans l'annuaire LDAP :



## 4) Accès par profil pour les usagers de l'Université des Antilles

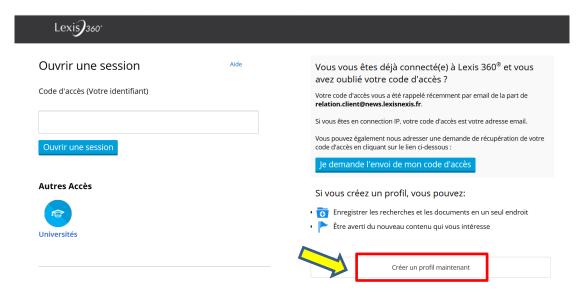
### Pour les usagers ayant déjà un profil sur Lexis360 :

Ils ont reçu fin mai 2019 un email sur leur adresse institutionnelle leur communiquant leur code d'accès (ie : l'adresse mail institutionnelle) et un mot de passe provisoire, à changer lors de la première connexion. S'ils ne retrouvent pas l'email ils peuvent demander l'envoi du codes d'accès et remplir le formulaire de récupération d'un code d'accès.



## Pour les usagers n'ayant jamais eu de profil sur Lexis360 auparavant :

Cliquer sur Créer un profil maintenant



- > Entrer les informations de contact avec l'email institutionnel de type :
- prenom.nom@etu.univ-antillles.fr pour les étudiants
- <u>prenom.nom@univ-antilles.fr</u> pour les EC et le personnel
- Puis suivre le reste de la procédure de création de profil
- 5) Accès par profil pour les lecteurs extérieurs : accès sur place uniquement
- Entrer le codes d'accès puis le mot de passe pour l'usager

Ne pas communiquer les codes d'accès et mdp aux usagers, les taper pour eux sur le clavier



En Guadeloupe:

Code d'accès : <u>le971@univ-antilles.fr</u> Mot de passe : LEGuadeloupe971 **En Martinique:** 

Code d'accès : <u>le972@univ-antilles.fr</u>

Mot de passe : LEMartinique972